

Deuxième publication

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **CAPITAL EVENTS SA en liquidation, Genève**
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3. Date de la décision: 14.07.2004
4. Echéance de préavis des créances: **03.09.2004**
5. Adresse pour la déclaration des créances: Maître Philippe Houman, avocat, Cours de Rive 6, 1204 Genève
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée (article 745 al. CO)

Etude Wicht & Christen, Notaires
1211 Genève 11

(02387142)